

**DEC140952DR01**

**Décision portant nomination de Mme Juliette LEMAIRE aux fonctions d'assistante de prévention au sein de l'unité mixte UMR8061 intitulée Centre Léon Robin de recherche sur la pensée antique**

**LE DIRECTEUR,**

**Vu** le décret n° 82-993 du 24 novembre 1982 modifié portant organisation et fonctionnement du Centre national de la recherche scientifique (CNRS) ;

**Vu** le décret n° 82-453 du 28 mai 1982 modifié par le décret n° 2011-774 du 28 juin 2011, relatif à l'hygiène et à la sécurité du travail ainsi qu'à la prévention médicale dans la fonction publique ;

**Vu** la circulaire MFPF1122325C du 08 août 2011 prise en application des dispositions du décret n° 82-453 modifié relatif à l'hygiène, la sécurité et la prévention médicale dans la fonction publique ;

**Vu** l'instruction n° 122942DAJ du 1<sup>er</sup> décembre 2012 relative à la santé et à la sécurité au travail au CNRS ;

**Vu** l'instruction n° 123273DRH relative à l'indemnisation des assistants de prévention ;

**Vu** la décision n° DEC133018DGDS portant renouvellement de l'unité mixte UMR8061 intitulée Centre Léon Robin de recherche sur la pensée antique et nommant M. Jean-Baptiste GOURINAT en qualité de directeur ;

**Vu** l'avis du conseil de l'unité<sup>1</sup> en date du 27 mai 2013 ;

Considérant que Mme **Juliette LEMAIRE** a suivi la formation initiale d'assistant de prévention organisée par la délégation Ile-de-France Est du 12 au 14 novembre, puis du 11 au 13 décembre 2013,

**DECIDE :**

**Article 1<sup>er</sup>** : Mme **Juliette LEMAIRE**, AI, est nommée aux fonctions d'assistante de prévention au sein de l'unité mixte UMR8061 intitulée Centre Léon Robin de recherche sur la pensée antique à compter du 1<sup>er</sup> janvier 2014.

Mme **Juliette LEMAIRE** exerce sa mission conformément aux articles 4, 4-1 et 4-2 du décret n° 82-453, ainsi qu'au paragraphe I.4.3 de la circulaire n° MFPF1122325C susvisés.



Délégation Paris A

[www.dr1.cnrs.fr](http://www.dr1.cnrs.fr)

27, rue Paul Bert  
94204 Ivry-sur-Seine Cedex

T. 01 49 60 40 40  
F. 01 45 15 01 66

<sup>1</sup> Ou de l'instance qui en tient lieu (assemblée générale...)

Dans l'exercice de ses fonctions d'assistante de prévention, Mme **Juliette LEMAIRE** est placée directement sous l'autorité du directeur d'unité.

**Article 2** : La présente décision sera publiée au *Bulletin officiel* du CNRS.

Fait à Ivry sur Seine le

Jean-Baptiste GOURINAT



Jean-Baptiste GOURINAT  
Directeur UMR 8061

Directeur de l'UMR 8061

Visa de Alain MANGEOL, délégué régional Paris A



Visa de Barthélémy JOBERT, président de l'Université Paris-Sorbonne Paris 4

